

NOMINATION DU PROCHAIN SECRETAIRE GENERAL

RAPPORT DU DOYEN DES AMBASSADEURS AU CONSEIL

Mercredi 30 novembre 2005

J'ai le plaisir d'informer le Conseil que le processus de sélection du nouveau Secrétaire général a été mené à son terme avec succès et que nous avons réussi à dégager un consensus sur la nomination de M. Angel Gurría en qualité de prochain Secrétaire général de l'OCDE, à compter du 1^{er} juin 2006 pour un mandat de 5 ans.

Le processus avait démarré le 30 mars 2005, avec l'envoi aux pays Membres d'une invitation à proposer des candidats avant le 15 juillet 2005, à la suite de l'adoption d'un commun accord, le 24 mars 2005, par les chefs de délégation (HOD), des modalités de sélection du prochain Secrétaire général. Pour parvenir à cet accord, nous avons défini les critères à suivre pour identifier et comparer les candidats :

- Une vaste expérience internationale et une aptitude confirmée à assumer un rôle de dirigeant, par exemple au sein d'un gouvernement, afin d'être en mesure de donner une orientation stratégique à l'OCDE et de renforcer sa compétence et son influence à l'échelle mondiale ;
- Une expérience concrète des grands domaines d'étude économique de l'OCDE et l'aptitude à traiter du large éventail des travaux de l'Organisation ainsi qu'une volonté déterminée d'atteindre ses objectifs fondamentaux ;
- Des compétences managériales confirmées ;
- Une aptitude à représenter l'OCDE au plus haut niveau auprès de gouvernements, d'autres parties prenantes et d'institutions universitaires ;
- D'excellentes compétences en matière de communication avec les médias ;
- La maîtrise de l'une des deux langues officielles de l'Organisation, anglais ou français et la volonté d'acquérir rapidement, si nécessaire, une connaissance opérationnelle de l'autre.

Les réactions à l'invitation lancée de désigner des candidats ont été très positives et ont permis aux pays Membres d'avoir le choix parmi six candidats de très haut niveau. Les éminentes qualités de ces candidats ont été confirmées par les auditions menées par les chefs de délégation les 3 et 4 octobre 2005, qui constituaient la première étape du processus de sélection et se sont révélées très utiles.

Les modalités convenues le 9 septembre 2005 au niveau des chefs de délégation prévoyaient de confier au Doyen et à deux facilitateurs, l'Ambassadeur Jocelyne Bourgon (Canada) et l'Ambassadeur Peter Brückner (Danemark), le soin de procéder ensuite à des consultations en vue de réduire le nombre de candidats et de parvenir à dégager un consensus sur le choix d'un nouveau Secrétaire général. Le processus a très bien marché et a débouché sur l'organisation d'une dernière série de consultations avec deux candidats tout à fait exceptionnels : M. Marek Belka et M. Angel Gurría qui, l'un et l'autre, bénéficiaient d'un large soutien des pays Membres.

Cette dernière série de consultations a permis de dégager une conclusion sans équivoque. Elle a montré que M. Angel Gurría bénéficiait d'un soutien plus net au regard des deux critères pris en compte dans notre évaluation finale. Il avait l'appui d'une nette majorité de pays Membres et bénéficiait d'un sensible avantage s'agissant de l'étendue du soutien apporté par l'ensemble des pays Membres.

Sur la base de cette évaluation, et conformément à la procédure que nous avons approuvée, les facilitateurs et moi-même avons recommandé, dans notre rapport à la réunion des chefs de délégations du

25 novembre 2005, d'engager la procédure de nomination de M. Angel Gurría, en qualité de prochain Secrétaire général de l'OCDE, à compter du 1^{er} juin 2006, pour un mandat de 5 ans.

Comme vous venez de l'entendre, la Pologne a décidé de retirer la candidature de M. Marek Belka et de se joindre au consensus en faveur de la désignation de M. Angel Gurría. Je tiens à féliciter le gouvernement polonais et M. Marek Belka de cette attitude pleine de dignité et de la haute considération dont elle témoigne à l'égard de la coopération multilatérale et de l'esprit qui l'inspire.

Je souhaiterais, en notre nom à tous, rendre un hommage particulier à M. Belka qui a bénéficié d'un large soutien tout au long des consultations. Il a su enrichir le processus de sa vaste expérience politique et économique ainsi que de son ferme attachement à la coopération multilatérale. Nous avons tiré grand profit de la netteté de ses points de vue sur le rôle futur de l'OCDE, les défis auxquels elle est confrontée et ses priorités d'action. Sa candidature a sensiblement contribué au prestige et à la notoriété de l'OCDE et nous sommes convaincus que la communauté internationale continuera à bénéficier de sa très vaste expérience et de ses qualités avérées de dirigeant.

Je souhaiterais, par ailleurs, exprimer nos sincères remerciements à tous les candidats – ainsi qu'à leurs gouvernements et à leurs représentants à l'OCDE, pour leur attitude digne et constructive qui nous a permis de mener à bien cette procédure dans un esprit de coopération aussi marqué. Nous avons dans cette compétition six candidats d'un très haut niveau de par leur stature, leur formation et leur expérience, qui ont de ce fait grandement contribué à la notoriété et à l'image de l'OCDE.

Permettez-moi de souligner que les modalités et procédures définies par les chefs de délégation, en mars et en septembre 2005, pour la conduite d'un processus de sélection équitable et transparent, ont fait leurs preuves et pourront servir de modèle pour de futures nominations. Toutefois, pour satisfaisantes qu'elles puissent être des procédures et des lignes directrices, elles ne valent que par ceux et celles qui les appliquent et, à cet égard, je souhaiterais à nouveau saluer la volonté d'aboutir et l'esprit de bonne gouvernance qui nous ont tous animés.

Nous avons aussi bénéficié, tout au long de ce processus, du soutien efficace et dévoué dont M. Roger Harmel et ses collaborateurs ne cessent de témoigner et dont je souhaite sincèrement les féliciter.

Enfin, je tiens à remercier mes deux facilitateurs, Jocelyne Bourgon et Peter Brückner, qui ont su tout au long de ce délicat processus m'assister et me conseiller en faisant preuve d'une haute intégrité, d'un grand dévouement, d'une vaste expérience et d'une extrême compétence, et qui ont accepté de partager avec moi la responsabilité du processus. Je les remercie très sincèrement pour leur parfait travail d'équipe.

Je propose que nous procédions maintenant à la nomination de M. Angel Gurría.

(Le texte de cette déclaration sera accessible aux médias sur le site Internet de l'OCDE).